

1	2	3	4	5	6	7
<b>R</b> 21 JAN. 2019						
PV. 21.01.19				Cl. 16.01		

## COMMUNE DE POMY

### Étude du projet de modification des Statuts de la Police Nord Vaudois Rapport de la Commission ad hoc

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux,

A la demande de la Municipalité de Pomy, la commission ad hoc composée de Messieurs :

- Bernard Annen
- Denis Roulier
- Kilian Cuche

S'est réunie pour étudier le projet de modification des Statuts de la Police Nord Vaudois.

En date du 14 janvier 2019, Monsieur Patrick Grin, Municipal en charge, nous a présenté le dossier et nous a transmis toutes les informations relatives à l'appréciation de cette proposition de modification. De plus, il a apporté les éclaircissements souhaités en répondant à nos questions et remarques nécessaires à la bonne compréhension de cette dernière.

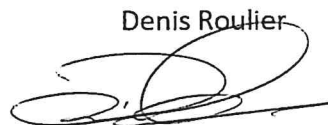
Après présentation et analyse de ce projet, nous avons constaté deux impacts pour notre commune :

1. Le nombre de délégués passera de deux à un.
2. Il faudra nommer un délégué suppléant.

Cette présente modification des Statuts de la Police Nord Vaudois n'ayant aucune incidence sur les coûts à charge de notre commune ainsi que sur notre nombre de voix au conseil intercommunal de la Police Nord Vaudois, nous avons décidé :

1. De ne pas apporter de modifications aux statuts qui nous ont été présentés.
2. D'approuver les présents Statuts de la Police Nord Vaudois.

Bernard Annen  


Denis Roulier  


Kilian Cuche  
